CHOISY-le-ROI
Place Gabriel péri
94600 Choisy-le-Roi
www.choisyleroi.fr
Service Urbanisme
✆ 01.48.92.44.44

à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° DP 094 022 25 00002
Déposé le : 15/01/2025
Demandeur : Madame Céline MACHADO
Sur un terrain sis à : 49 rue Théophile Ducloux à Choisy-le-Roi (94600)
Références cadastrales : 22 AU 288
Nature des travaux : Changement de portail

MADAME CELINE MACHADO
49 RUE THEOPHILE DUCLOUX
94600 CHOISY-LE-ROI

OBJET : **DECLARATION PREALABLE**
REJET TACITE

Madame,

Par un courrier en date du 13/02/2025 nous vous informions que votre demande de **DÉCLARATION PRÉALABLE** était incomplète et nous vous demandions de faire parvenir à la mairie dans un délai de trois mois un certain nombre de pièces.

A ce jour, vous n'avez complété votre demande que partiellement en date du 19/03/2025 et le 04/05/2025, c'est pourquoi nous nous permettons de vous rappeler qu'en vertu de l'article R423-39 du code de l'urbanisme, votre demande a fait l'objet d'une **DECISION TACITE DE REJET**.

Vous n'êtes donc pas autorisé à réaliser les travaux envisagés dans le dossier de déclaration préalable.

Je vous invite dès lors à déposer une **nouvelle demande d'autorisation** en mairie.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

A Choisy le Roi, le 03/06/2025

Pour le Maire de Choisy-le-Roi,
et par délégation,
Ali ID ELOUALI
1er Adjoint au Maire